

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 juin 2020

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2213

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 18

Mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire »

À l'alinéa 29, substituer aux mots :

« dispositifs d'exonération prévus »,

les mots :

« exonérations et de l'aide prévues ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.